



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_101-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-101 – 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADÉ , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Michel VACHER, Michel MILLAIRE, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

**HABITAT ET LOGEMENT****ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL) : SUBVENTION 2016**

Sur proposition de Madame Corinne VENAYRE, Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement,

L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) a pour objet de conseiller et d'informer le public en matière de logement et d'habitat. Cette information est de nature juridique, financière et fiscale. Elle est neutre, personnalisée, gratuite et assurée par des conseillers juristes spécialistes. L'ADIL conseille les propriétaires, locataires, accédant à la propriété, personnes en difficultés ou personnes se trouvant face à une situation de surendettement.

Pour ce faire, l'ADIL tient des permanences hebdomadaires à Libourne et à Coutras. Ces permanences, assurées depuis plus d'une vingtaine d'années, connaissent une fréquentation très importante de personnes issues de notre territoire. Ainsi, en 2015, 63 permanences sur La Cali ont permis de renseigner 366 personnes :

- sur Libourne, 264 consultations de particuliers ont été réalisées (43 permanences),
- sur Coutras, 102 consultations de particuliers ont été dispensées (20 permanences).

Pour 2016, l'ADIL sollicite la Communauté d'agglomération du Libournais pour soutenir financièrement ces permanences à hauteur de 3 184 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Habitat et logement du 23 mai 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 3 184 € à l'ADIL pour l'année 2016,
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire LOHA0 - fonction 70

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_102-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-102 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER, Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

**HABITAT ET LOGEMENT**  
**FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL) : COTISATION 2016**

2016-06-102 - 2/3  
Envoyé en préfecture le 28/06/2016  
Reçu en préfecture le 28/06/2016  
Affiché le   
ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_102-DE

Sur proposition de Madame Corinne VENAYRE, Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement,

Le Fonds Solidarité Logement (FSL) est un groupement d'intérêt public qui a pour objet de fournir des aides à la personne en matière de Logement. Ces aides portent notamment sur l'accès et le maintien dans le logement. Elles concernent les personnes relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) qui sont essentiellement des personnes bénéficiant de minima sociaux, de faibles revenus ou en situation de surendettement. Le FSL est ainsi un partenaire essentiel pour soutenir les personnes en difficultés de logement.

Deux types d'aides sont accordés par le FSL :

- la première concerne l'accès au logement et consiste en une participation au paiement du dépôt de garantie, du premier loyer, des frais d'agence, de l'assurance locative ou des frais de déménagement,
- la seconde concerne le maintien dans le logement et consiste à apporter une garantie pour les personnes ne pouvant pas faire appel à un garant dans leur entourage personnel. Elle peut s'appliquer sur les impayés de loyer comme sur les frais de remise en état en sortie de logement.

Les aides du FSL peuvent être accordées sous forme de prêt ou de subvention. En 2015, le FSL a soutenu 460 ménages sur le territoire de La Cali pour un montant total de 266 367 € répartis en :

- 85 580 € pour l'accès au logement (224 aides),
- 39 728 € pour le maintien dans le logement (60 aides)
- 141 059 € pour la mise en jeu de garantie (176 aides)

Il est proposé, pour 2016, que la Communauté d'agglomération du Libournais reconduise le financement qui était assuré par le territoire au FSL depuis 2010, à savoir une participation volontaire de l'ex-Communauté de Communes du Libournais (Les Billaux, Génissac, Lalande de Pomerol, Libourne, Moulon, Pomerol), des communes de Coutras, de Saint-Denis de Pile et de Saint-Seurin sur l'Isle.

Ces communes représentent une population totale de 47 081 habitants à laquelle il convient donc d'appliquer la participation de 0,42 € / habitant pour le fond de solidarité sur le logement, soit un montant total de participation de La Cali de 19 774,02 €.

Cette participation s'inscrit dans les principes de la loi BESSON du 31 mai 1990 qui a institué le FSL. Elle prévoit une contribution volontaire des collectivités locales. Seuls l'État et le Département ont l'obligation de participer au financement du FSL.

Vu l'avis favorable de la Commission Habitat et logement du 23 mai 2016,  
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2016,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), et 1 non-participation (*Isabelle HARDY*)

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :  
- à verser la cotisation annuelle d'un montant de 19 774,02 € pour l'année 2016,  
- et à signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

Imputation budgétaire : chapitre 011 - compte 6281 - service gestionnaire et destinataire LOHA0 - fonction 70

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/06/2016

Reçu en préfecture le 29/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_103B-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-103 – 1/7

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

Sur proposition de Madame Corinne VENAYRE, Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement,

Le Lien est une association qui a pour but de :

- venir en aide à toute personne éloignée ou privée de domicile,
- faciliter l'accès au logement autonome ou à toute autre forme d'hébergement et de logement adapté par un accompagnement individuel,
- développer et/ou participer à des actions favorisant la création de lien social,
- développer et/ou participer à des actions d'insertion,
- favoriser l'accès aux droits fondamentaux.

Cette association locale est un partenaire essentiel pour faciliter l'accès au logement autonome et répondre aux situations nécessitant un hébergement d'urgence sur le territoire communautaire. Le Lien gère notamment 41 places de CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), 45 places en ALT (Allocation Logement Temporaire), 20 places d'urgence, 31 logements en sous-location.

Cette association fonctionne notamment grâce aux subventions apportées par ses membres et les collectivités territoriales.

En 2015, l'association a accueilli 425 ménages soit 543 personnes dont 97 enfants. Le public originaire de La Cali est diversement représenté en fonction des dispositifs : 64 % des bénéficiaires de logement accompagné et 33 % du public ayant bénéficié d'un logement d'urgence. 66 % de la demande concerne un public masculin et 49 % ont moins de 40 ans.

La principale raison de la demande est la rupture d'un hébergement (34 %). Avec les séparations conjugales, ce chiffre atteint 40 % du public accueilli. Près de 9 % des demandeurs étaient en situation d'expulsion.

Au titre de l'année 2016, Le Lien a renouvelé sa demande de soutien financier de la Communauté d'agglomération. Suite à un travail mené avec l'association et en tenant compte des orientations du programme local de l'habitat (PLH) de La Cali, il est proposé de répartir le financement sur les actions suivantes :

- 7 500 € pour le soutien à l'action d'auto-réhabilitation accompagnée permettant à des ménages en situation de précarité de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement grâce à un encadrement technique et un accompagnement social. Cette action concerne aussi bien les propriétaires occupants que les locataires et pourra être mobilisée en complément du programme Habitat Durable de La Cali.
- 3 000 € pour le soutien au fonctionnement du lieu ressource « Le Portail » mutualisant l'expertise des associations Le Lien et HAJPL sur la question du logement. Cet outil a pour mission de faciliter l'accès aux informations et d'accompagner les personnes à la recherche d'un logement. Il est ouvert à tous les publics mais manque encore de visibilité. En 2015, l'activité des permanences (181 passages) est identique à 2014 (186 passages). Cet outil pourrait être davantage valorisé. Ce point sera, en 2016, un axe de travail entre La Cali et les deux associations.
- 10 000 € pour le soutien aux dispositifs de logement accompagné permettant de travailler à l'accès et au maintien dans le logement avec des ménages qui connaissent des parcours résidentiels chaotiques consécutifs à une expulsion locative, à l'inadaptation du logement ou à des ruptures familiales. Les modalités d'accompagnement sont multiples et permettent une adaptation à la situation de chaque ménage, de l'accompagnement social ponctuel à la gestion locative adaptée via la sous-location notamment. Elles concernent aussi bien le parc de logements privé que les logements des bailleurs sociaux.

- 6 500 € pour le soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence constituant notamment la première étape permettant aux ménages en rupture de logement de reconstruire un parcours résidentiel.

- 3 000 € pour la recherche-action salariés précaires. L'association Le Lien a souhaité répondre à une recherche action lancée par la Fondation de France sur le thème du logement des travailleurs précaires. Cette démarche est, dans un premier temps, une étape d'analyse et de diagnostic partagé avant d'être une réponse opérationnelle. L'association s'attachera, plus particulièrement, à étudier la situation des personnes seules et des familles monoparentales avec un seul enfant disposant d'une activité professionnelle avec un statut précaire ou en sous-emploi qui sont en recherche de logement.

Les dispositifs de logement accompagné et d'hébergement d'urgence en vue de la reprise d'un parcours résidentiel visent l'intégration et la stabilisation des personnes vulnérables sur le territoire et s'inscrivent en cela pleinement dans la logique des travaux du PLH.

Vu l'avis de la commission Habitat-logement du 23 mai 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et 1 non participation (*Michèle LACOSTE*),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- soutenir à hauteur de 30 000 € l'association « Le Lien » pour l'année 2016, pour l'ensemble des actions détaillées ci-avant,
- signer l'ensemble des conventions afférentes.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire LOHA0 - fonction 70

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 29/06/2016

Reçu en préfecture le 29/06/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_103B-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_104-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-104 – 1/5

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

## HABITAT ET LOGEMENT

### HABITAT JEUNES EN PAYS LIBOURNAIS (HAJPL) : COTISATION 2016

2016-06-104 - 2/5  
Envoyé en préfecture le 28/06/2016  
Reçu en préfecture le 28/06/2016  
Affiché le   
ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_104-DE

Sur proposition de Madame Corinne VENAYRE, Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement,

L'association « Habitat Jeune en Pays Libournais » (HAJPL) permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. Elle développe des modalités d'hébergement adaptées aux jeunes mais peut aussi les accompagner dans leur recherche d'un logement qu'ils géreront de façon autonome. Elle assure également des missions d'accompagnement social et socio-éducatif en partenariat avec les acteurs sociaux du secteur : Mission Locale, CCAS, MDSI, LEPI... Elle assure enfin une mission d'accueil et d'hébergement des stagiaires de l'INSEE qui viennent suivre les formations du CEFIL.

L'HAJPL est également l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels (État, Région, Conseil Départemental...) et des bailleurs sociaux sur la question du logement des jeunes en Libournais.

Elle gère un parc de 105 logements, un pôle d'accueil pour les jeunes et un pôle de renseignements et d'orientation concernant le logement.

En 2015, 355 jeunes ont déposé une demande auprès des services de l'HAJPL dont 62 % sont originaires de La Cali. 37 % des demandeurs n'ont pas de ressource. 5 % ont des contrats de travail en alternance ou des contrats précaires (CDD, intérim,...). Seuls 7 % ont un CDI à temps complet ou à temps partiel.

Les principaux motifs de demande sont pour 34 % des situations d'hébergements précaires (amis, tiers) et 33% sont toujours chez les parents. 3 % sont en situation d'errance.

Concernant l'activité d'hébergement 97 nouvelles entrées ont été enregistrées en 2015 sur les 215 jeunes hébergés par l'association, au sein du Foyer Jeunes Travailleurs de Libourne ou dans le cadre de logements du parc privé ou du parc public gérés par l'association (dans le cadre de dispositifs de sous-location ou d'hébergement temporaire).

2015 a également été la troisième année de fonctionnement du lieu ressource « Le Portail » mutualisant l'expertise des associations Le Lien et HAJPL sur la question du logement. Cet outil a pour mission de faciliter l'accès aux informations et d'accompagner les personnes à la recherche d'un logement. Il est ouvert à tous les publics. En 2015, il a enregistré une fréquentation de 181 passages. L'activité des permanences est identique à 2014 (186 passages). Cet outil pourrait être davantage valorisé. Ce dernier point sera, en 2016, un axe de travail entre La Cali et les deux associations.

La contribution financière de La Cali aux activités de l'association prend la forme d'une cotisation dont le montant est établi à 0,60 € par habitant. La population totale de La Cali comprenant 71 916 habitants, cette cotisation s'élève donc, pour l'année 2016, à 43 149,60 €.

Considérant l'importance des interventions de l'HAJPL sur le territoire de La Cali afin de permettre aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable,

Vu l'avis de la commission Habitat-logement du 23 mai 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), et 1 non participation (Corinne VENAYRE)

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une cotisation de 43 149,60 € à l'HAJPL au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

Imputation budgétaire : chapitre 011 - compte 6281 - service gestionnaire et destinataire LOHA0 - fonction 70

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_104-DE